



LES AMIS NATURALISTES DES COTEAUX D'AVRON (ANCA)

Association loi 1901.

Agréée jeunesse et éducation populaire.

Agréée de protection de la nature pour la Seine-Saint-Denis (article 141-1 du Code de l'Environnement).

Habilitée à participer au débat public dans le cadre d'instances départementales (article L.141-3 du Code de l'Environnement).

Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} février 2020

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 1^{er} février à 14h, à la salle paroissiale rue des Fauvettes à Neuilly-Plaisance.

Avec 46 membres présents ou représentés sur 87 membres à jour de leur cotisation 2019, le quorum est atteint. L'assemblée peut délibérer valablement.

Rapport moral de la présidente

2019 restera dans les mémoires une mauvaise année pour la planète avec la déforestation programmée de l'Amazonie et l'Australie qui brûle. Lorsque les conséquences de ces catastrophes seront chiffrées, on évoquera la disparition brutale de la biodiversité, l'augmentation de la pollution de l'air, l'assèchement des continents, et au final l'accélération d'un changement climatique mal anticipé, largement sous-estimé.

Protéger les espaces naturels de Seine-Saint-Denis peut alors sembler trivial, anecdotique. Pourtant, c'est important et nous en sommes convaincus. Nous avons collectivement le pouvoir de freiner le changement climatique pour que vivre en Seine-Saint-Denis soit supportable. Notre position d'association agréée nous permet d'intervenir et d'établir des contacts auprès des différentes structures et des élus, auprès desquels notre rôle de sensibilisation et d'alerte est fondamental.

Pour nous, la protection des espaces naturels se décline en 2 volets : les classements et les recours.

1. les classements

En 2018, la nouvelle équipe de l'ANCA a renoué avec les classements de sites, que l'association avait pratiqués dans les années 1990. Nous avons déposé, sans trop y croire, un dossier de **mise à jour de ZNIEFF**. Une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique, c'est un secteur identifié pour sa faune, sa flore, ou ses habitats intéressants. Ce n'est pas une protection, c'est un inventaire à prendre en compte dans tout projet d'aménagement et dans les documents d'urbanisme où les ZNIEFF doivent avoir un zonage N, inconstructible. La démarche a abouti à l'extension de la ZNIEFF *Prairies humides au fort de Noisy*. Forts de cette réussite nous nous sommes engagés à mettre à jour toutes les ZNIEFF de notre territoire d'action, à raison d'un ou de plusieurs dossiers par an selon le volume du dossier. Cela implique un travail colossal d'abord sur le terrain pendant des jours et des nuits pour identifier les espèces et habitats déterminants, analyser les données, rédiger un document scientifiquement cohérent, et défendre le dossier en commission (CSRPN).

Après le fort de Noisy, nous avons déposé le dossier de mise à jour de la ZNIEFF **du Bois Saint-Martin**. Nous sommes passés en commission en janvier 2019 et la validation sera bientôt en ligne sur le site de l'INPN. Nous avons déposé les dossiers de la Butte verte et du Croissant vert fin 2018. Pour le Croissant vert il y a en plus la création du 6^e APB de Seine-Saint-Denis. Le gros dossier du **Montguichet** a été déposé fin 2019.



Ces 4 dossiers sont en attente d'instruction. La DRIEE est en sous-effectif pour gérer le nombre important de dossiers qui leur sont transmis, et les nôtres devront peut-être attendre...

Au printemps 2019, nous avons présenté le **Bois Saint-Martin au COPIL du site Natura2000** de Seine-Saint-Denis. Le processus de classement (européen) du bois en Natura2000, directive oiseaux, est enclenché mais prendra plusieurs années. Rappelons que ce bois est par ailleurs protégé par un arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) depuis 2006.

Cependant nos démarches pour classer les sites de Seine-Saint-Denis en amont des projets d'aménagement s'annoncent plus difficiles par les **évolutions récentes et à venir de la législation**. En fin d'année, il y a eu une consultation électronique qui a abouti à l'arrêté du 6 janvier 2020 fixant la nouvelle liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil National de la Protection de la Nature. Cette liste ne comporte plus aucune espèce de Seine-Saint-Denis. Par ailleurs, la liste d'espèces protégées en Ile-de-France, qui date de 2007, est, elle aussi, en cours de révision, et va aboutir à une nouvelle liste, qui ne favorisera pas non plus la protection des sites de Seine-Saint-Denis...

2. Les avis et les recours

L'autre volet pour protéger notre environnement, c'est la veille que nous effectuons sur **les projets d'aménagement et sur l'élaboration des documents d'urbanisme**.

Nous avons ainsi participé à plusieurs enquêtes publiques, en insistant toujours sur les mêmes points : protection des zones naturelles, des espaces verts existants et des espèces présentes, respect ou amélioration des corridors écologiques, respect des eaux de surfaces et des eaux souterraines, désimperméabilisation des sols, respect de l'arbre...

En dépit d'annonces vertueuses dans les documents d'urbanisme, l'étalement urbain se poursuit et s'accélère aux dépens des espaces naturels, des espèces, des sols et de la ressource en eau. **Les avis défavorables** que nous avons distribués en 2019 seront **suivis de recours**. L'évolution de la législation sur les espèces protégées va induire, pour nous, une plus grande utilisation des recours.

Je me suis rapprochée de l'association RENARD, et je bénéficie des conseils de Philippe Roy. L'ANCA et le RENARD travaillent également en bonne intelligence sur les projets en limite de Seine-Saint-Denis et de Seine-et-Marne.

L'ouvrage est immense, et nous avons besoin de tous les bénévoles de l'association, pour avancer collectivement.

Je remercie le CA pour son soutien.

Les adhérents ont reçu un rapport d'activités détaillé. N'hésitez pas à poser des questions.

Le magnifique power point réalisé par Pamela va nous permettre de voir tout cela en images

Rapport d'activités 2019

Le rapport d'activités 2019 est envoyé en amont de l'assemblée générale à tous les adhérents, qui peuvent ainsi préparer des questions sur les différents sujets évoqués. Les échanges seront intégrés au compte-rendu de l'assemblée générale.

I. Vie de l'association

Au 31/12/2019, nous avons **87 adhérents individuels** à jour de leur cotisation 2019, sur 12 communes de Seine-Saint-Denis.

2 associations (Noisy-le-Sec Environnement et l'Association de Sauvegarde du Moulin de Montfermeil) sont adhérentes. Leurs membres ne sont pas décomptés ici pour éviter d'éventuels doublons.

Le **montant de la cotisation** est inchangé et s'élève à 20 euros pour une personne seule, 30 euros pour un couple ou une famille.

Répartition des adhérents

Ville	Département	Nombres adhérents	Ville	Département	Nombres adhérents
Bondy	93	2	Noisy-le-Grand	93	2
Coubron	93	2	Noisy-le-Sec	93	10
Gagny	93	9	Pantin	93	3
Montfermeil	93	4	Rosny-sous-Bois	93	11
Montreuil	93	4	Villemomble	93	5
Neuilly-Plaisance	93	23	Paris	75	3
Neuilly/Marne	93	8	Vincennes	94	1

+ 1 adhérente du 79

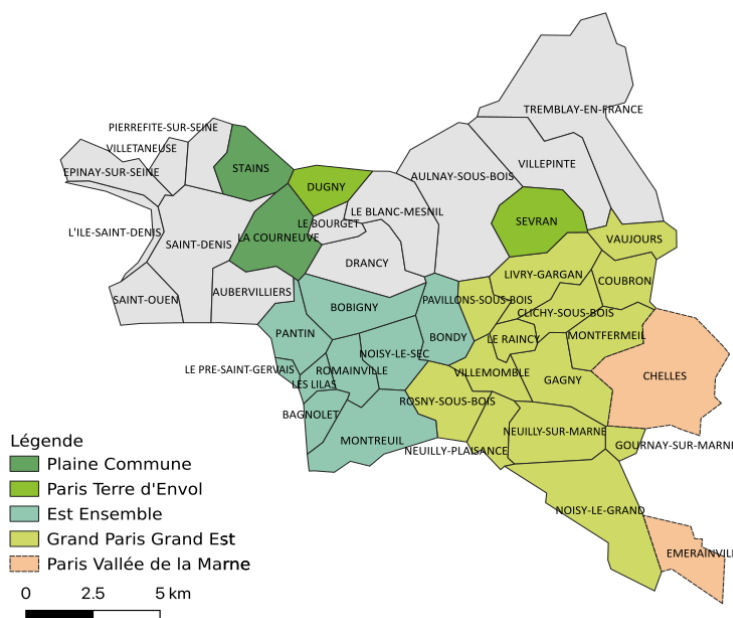
Nous sommes intervenus sur les quatre Établissements Publics Territoriaux (EPT) de la Seine-Saint-Denis.

Nous sommes toujours très présents sur Grand Paris Grand Est et Est Ensemble.

En 2019, nous avons beaucoup travaillé sur le parc Georges Valbon (Stains, Dugny, La Courneuve).

Nous débordons sur Chelles, hors département, pour le Montguichet et le Sempin (77), et Emerainville (77) pour le parc de la Malnoue.

Cartographie du territoire d'action de l'ANCA en 2019 →



L'habilitation de l'ANCA pour participer au débat public dans le cadre d'instances départementales vient d'être renouvelée pour 5 ans.



Assemblée générale et conseils d'administration

Le samedi 9/02/2019, nous tenions notre **assemblée générale annuelle**.

Nos comptes-rendus d'assemblées générales et nos statuts sont consultables en ligne sur le site de l'association.

En conformité avec nos statuts qui demandent un minimum de 6 Conseils d'Administration annuels, nous avons tenu cette année 9 conseils d'administration aux dates suivantes :

9/02/2019 (CA d'installation), 5/03/2019, 9/04/2019, 14/05/2019, 14/06/2019, 1/07/2019, 12/09/2019, 15/10/2019, 19/11/2019.

Salariés

Le contrat (CDD) de Pamela, notre **chargée de mission** « Étude, protection et gestion de la nature » a été prolongé jusqu'en juin 2020.

Nous avons recruté en septembre 2019 Lucien Claivaz sur un **apprentissage** en alternance avec l'Université d'Evry.

Services civiques

Léa et Ornella ont été recrutées pour un service de 10 mois de septembre 2018 à juillet 2019. Elles sont intervenues à l'école pour sensibiliser les élèves à l'environnement et elles ont apporté du soutien à Pamela sur tous les **dossiers, les inventaires et les études, ainsi** qu'à l'équipe de la vigne.

Mélodie F. et Dylan ont commencé leur service respectivement en septembre et octobre. Ce sont des contrats qui sont maintenant réduits à 8 mois.

En décembre, nous avons obtenu un avenant nous permettant de recruter un 3^e service civique. Cet avenant a été finalisé trop tard pour être en mesure de « caler » un service civique avant les congés d'été...

Communication

Le site internet de l'ANCA est tenu à jour, de même que la page Facebook de l'association.

L'ANCA Nouvelles n° 57 a présenté nos actions du 1^{er} semestre 2019.

Les numéros spéciaux servent de base à nos demandes de mise à jour de ZNIEFF :

- ANCA Nouvelles n°58 - Inventaires floristiques et faunistiques du Montguichet

L'ANCA Nouvelles n°59 présente les résultats 2019 du suivi de la population de Crapaud calamite (*Epidalea calamita*) des glacis du Fort de Noisy,

Notre association était présente sur plusieurs **forums et manifestations** :

- le samedi 7 : forum des associations de Neuilly-Plaisance et forum des associations de Montfermeil
- le samedi 14 : forum des associations de Noisy-le-Sec
- le samedi 14 et le dimanche 15 : Journées portes ouvertes de la ferme pédagogique de Rosny-sous-Bois

Formations

Formations ornithologiques LPO/ARB : Léa et Ornella ont suivi l'initiation à la reconnaissance visuelle et auditive des oiseaux.

Journée thématique sur la trame noire, organisée par l'Agence Française de la Biodiversité (AFB) le 26/11

Formations à destination de Pamela : Ecole régionale botanique (dispensée par l'ARB), formation en statistiques avancées (Ecole Pratique des Hautes Etudes...), vigie-chiro...

Rencontres Naturalistes d'IDF, organisées par l'Agence Régionale de biodiversité (ARB) le 7/12

Participation à un atelier Lichen Go avec l'ODBU (CD93) au parc départemental du Sausset le 1/02.

Stages

L'ANCA accueille régulièrement des **stagiaires** et leur fournit de beaux sujets de mémoire sur des thématiques sur lesquelles l'association est en réflexion.

Adèle R. (Master 1 en Sciences de l'Eau à Lyon, avril - aout) a travaillé sur l'identification individuelle des crapauds calamites par CMR lors du déplacement des individus menacés par le projet d'accueil d'épreuves des JO 2024 sur le Terrain des Essences (parc Georges Valbon, la Courneuve) actuellement en dépollution.



Mélodie K. (Licence 3 de Sciences de la Vie et de la Terre à l'université de Bretagne Sud, avril-mai) et **Louis B.** (BTS Gestion et Protection de la Nature en correspondance, mai-juin) sont intervenus pour compléter les inventaires sur le Montguichet (Gagny/Chelles) dans le cadre de la mise à jour de la ZNIEFF.

Relations avec les autres associations

- nous sommes adhérents à France Nature Environnement (**FNE**) via Environnement 93 ; le 23/03 nous étions à l'Assemblée Générale d'Environnement93. L'ANCA est membre du CA
- nous travaillons sur plusieurs dossiers avec l'association **RENARD** (qui détient un agrément régional 93/77/94). Pour mieux travailler avec cette association, j'ai intégré le Conseil d'Administration du RENARD. J'étais présente à l'assemblée générale le 14/04.
- l'ANCA est membre de l'**OPIE** (insectes), de la Société Herpétologique de France (**SHF**, amphibiens et reptiles), et d'**AZIMUT230** (chiroptères).
- l'adhésion aux Croqueurs de Pommes a été renouvelée, pour leur aide précieuse au verger des Coteaux d'Avron.

II. Education à l'Environnement et au développement durable

Léa et Ornella, services civiques, sont intervenues à l'école Marie Curie à Bobigny, et ont travaillé avec les classes volontaires sur des découvertes naturalistes autour du jardin de l'école.

Mélodie F, volontaire en service civique recrutée spécifiquement sur un profil d'animation auprès des scolaires, a pris le relai en septembre. Elle intervient auprès de plusieurs classes sur des thématiques variées (tri des déchets et compostage, élevage de cloportes avec Lucien, découverte des oiseaux, sorties scolaires naturalistes, etc.).

Lucien, notre apprenti, intervient pour faire découvrir les insectes.

Le 22 novembre, j'étais présente à la journée des écoles labellisées E3D (écoles en démarche de développement durable) avec une double casquette (enseignante et associative), l'occasion de nouer des contacts intéressants.

En mai, l'équipe du verger a accueilli une association d'aide aux devoirs basée à Villemomble. Les enfants et leurs familles ont pu découvrir le verger et sa biodiversité. Le verger est un excellent support de sensibilisation à la nature.

Des personnes intéressées par l'apiculture sont venues visiter le rucher.

Les sorties ouvertes au public, organisées durant les week-ends, ont été annoncées sur notre site internet. Elles ont donné lieu à des inventaires participatifs intégrés dans le tableau ci-dessous.

III. Inventaires et sorties, suivis de sites, classements de sites

D'autres inventaires de terrain ont eu lieu en semaine. Toutes les observations réalisées lors des inventaires sont déposées sur la **base de données** Cettia Ile-de-France (ARB), sauf les données demandées par le CD93 qui sont transmises à l'ODBU (observatoire départemental de la biodiversité urbaine).

Commune	Site	Dates
Noisy-le-Sec/Romainville	Fort de Noisy et stade Huvier	Fort : 20/04, 18/05 et 18/06 (nocturnes), 05/04 et 19/07 (diurnes) Stade : 18/04, 16/05, 13/06, 07/09 et 23/10 (nocturnes)
	Friche du Moulin Fondu	03/09, 30/06

Neuilly-Plaisance	Coteaux d'Avron (APPB)	Inventaires les 7/03, 16/04, 12/06 Le 11/05, Fête de la Nature au parc des Coteaux d'Avron. L'ANCA a organisé une visite guidée pour le public du Biotope des Mares (APB)
Rosny-sous-Bois	Plateau d'Avron	7/03, 13/06, 17/07, 18/09
Coubron Livry-Gargan Clichy-sous-Bois	Bois du Renard (Placoplâtre)	02/02/2019 et 30/11/2019
	Bois de Bernouille (APPB)	15/06/2019 et 19/10/2019
	Forêt de Bondy et Bois de la Couronne	24/08/2019 Nuit Internationale de la Chauve-souris, sur la Dhuys
Gagny/Montfermeil/Chelles	Carrière Saint-Pierre et Montguichet	Février – Novembre ; 1 à 2 fois par semaine Une chasse nocturne a été organisée le 05/07
La Courneuve/ Stains/Dugny	Parc départemental Georges Valbon et Terrain des Essences	Avril – Décembre Diurnes : 20/03, puis 1 fois par semaine Nocturnes (mesure dérogatoire de déplacement des crapauds calamites du Terrain des Essences): 26/04, 29/04, 02/05, 06/05, 09/05, 21/05, 29/05
Noisy-le-Grand	Parc de la Butte verte et Bois des Yvris	4/07
	Bois Saint-Martin	04/07/19 (CSRPN)
Émerainville (77)	Parc de la Malnoue et chemin de grande randonnée	04/07/19, 19/07/19 (nocturne)
Montfermeil/Chelles	Sempin et Montagne de Chelles	03/01/19
Neuilly-sur-Marne	Parc du Croissant vert	27/04/2019, 09/10/2019

Classements de sites

Noisy-le-Grand

Le dossier de demande de mise à jour de la ZNIEFF de type 1 n° 110020420 « Bois Saint-Martin » a été présenté en CSRPN le 24 janvier 2019.

Le dossier de demande de mise à jour et d'extension de la ZNIEFF n° 110020462 « mares et boisements de la Butte verte », déposé en décembre 2018, est en attente d'instruction.

Neuilly-sur-Marne

Le dossier de demande de mise à jour et d'extension de la ZNIEFF n° 110020457 « Boisements et pelouses de Maison-Blanche » et la demande de création d'APPB, déposés en janvier 2019 sont en attente d'instruction.

Gagny / Montfermeil / Chelles

Le dossier de demande de mise à jour et d'extension de la ZNIEFF de type 1 n°110020168 « Côte de Beauzet et Carrière Saint-Pierre » (Montguichet) déposé en octobre 2019 est en attente d'instruction.

IV. Chantiers divers

Le vignoble conservatoire. La vigne a été mise en lumière. Les vieux ceps ont été remplacés et l'équipe s'est progressivement formée à mieux conduire la vigne. Des **vendanges** ont eu lieu le 18/09.



Le rucher

Nous avons récolté 70 kg de miel. C'est une mauvaise année 2019 pour l'apiculture en général. Le printemps trop froid et pluvieux a été suivi par la canicule fin juin. Les abeilles n'ont pas pu récolter. Il y a eu beaucoup d'essaimage et parfois perte de reine. Nous avons récupéré deux essaims dans le rucher en juin. Nous avons dix ruches en production pour cette année. La ruche tronc a toujours une colonie vivante mais ne produit pas de miel. Pour 2020 un essaim est réservé chez un professionnel producteur d'essaims. Avec cet essaim nous allons essayer de créer deux ou trois colonies en plus par division. Nous espérons ainsi avoir un rucher de dix à quinze ruches.

Le verger

Débroussaillage, entretien du terrain, des arbres, ainsi que des bordures. Les pommiers et certains poiriers ont été fortement taillés à l'intérieur. Les pruniers anciens qui ne donnaient plus ont été retirés ou taillés très bas. Le renouvellement des arbres s'est poursuivi avec l'achat de 3 pruniers, 1 abricotier et 1 pêcher. Des greffes ont été réalisées sur plusieurs porte-greffes.

Après un hiver doux, un printemps pluvieux l'été a été sec et très chaud.

Les pommiers ont beaucoup fleuri ce qui a donné une belle récolte. Les cerisiers ont peu donné, en revanche les pruniers, les poiriers et les noyers n'ont rien donné cette année. Ce constat a été fait également dans plusieurs régions.

Biotope des Alisiers (APPB), Neuilly-Plaisance

Les prairies marneuses à orchidées, en cours d'embroussaillage sont ré ouvertes progressivement, les jeunes alisiers, arbres de plein vent, sont dégagés.

Biotope des Mares (APPB), Neuilly-Plaisance.

Une opération de débroussaillage de la prairie basse est en cours, afin de la rendre plus attractive pour les moutons qui préfèrent la prairie du haut.

La ville de Neuilly-Plaisance a été sollicitée par courrier pour la réparation des escaliers en rondins et le démontage du ponton de la mare, ceci pour des questions de sécurité. L'accueil, très encadré, du public sur l'APPB n'est pas possible en l'état.

V. Dossiers en cours (commissions, COPIL, projets d'aménagements, etc.) et interlocuteurs

L'ANCA, association agréée au titre de l'article L141-1 du Code de l'Environnement est consultée sur les projets d'aménagements et sur l'élaboration des documents d'urbanisme au titre du L.132-12 du Code de l'Urbanisme.

Elle participe à différentes commissions et comités de pilotage.

Interlocuteur	Thèmes abordés
Préfecture de Seine-Saint-Denis	Dépôt des pièces de l'AG en février Dépôt du dossier de demande de renouvellement d'habilitation en août Commission départementale de la nature des sites et des paysages (CDNPS) - le 2/04, en formation des Sites, sur la Poudrerie et le Bois de Bernouille - en formation faune sauvage captive, le 19/12

DRIEE	<p>Réunion de bilan annuel avec la DRIEE le 23/01</p> <p>Le service « espèces protégées » a été saisi pour la destruction d'habitat d'espèces (assèchement de la mare du parc Jousseau au Sempin) en septembre 2019</p> <p>Comité de pilotage du Plan Régional d'Action pour les Chiroptères, reporté à janvier 2020 à cause des mouvements sociaux.</p> <p>Dépôt d'un dossier de demande de mise à jour et d'extension de la ZNIEFF de Montguichet</p> <p>12/06 RV téléphonique sur les projets de comblements miniers sous la ZNIEFF <i>Prairies humides au Fort de Noisy</i></p>
Région Ile-de-France	<p>L'ANCA a participé à la médiation ordonnée par le TA suite au recours contre le permis d'aménager de la Corniche des Forts porté par Environnement 93, les 23/09, 14/10 et 19/11</p> <p>Visite du chantier avec la Région, Urbaneco et la Ville de Romainville le 30/10.</p> <p>Ensuite l'ANCA a fait des propositions visant à améliorer le projet dans le cadre de la médiation.</p>
ARB Agence Régionale de la Biodiversité d'IDF	<p>24/04 : évaluation sur le terrain des mesures compensatoires mises en œuvre pour les impacts des lignes 15 et 16 (Butte verte, Bois de Célie et Montguichet)</p>
Agence des Espaces Verts d'Ile-de-France (AEV)	<p>Transmission des inventaires faune/flore réalisés par l'ANCA au Montguichet</p> <p>Nombreux échanges par courriels sur la gestion mise en œuvre par l'AEV au Montguichet</p> <p>4/03 : rencontre avec l'AEV sur leur projet d'achat du Bois Saint-Martin, en présence de l'association RENARD</p> <p>Demande de renouvellement de la convention d'occupation (inventaires) du Massif de l'Aulnoye pour 2020</p>
Société du Grand Paris	<p>Réunion de bilan et d'échange d'informations sur les sites impactés par les lignes 15 et 16 du Grand Paris Express (Butte verte, Montguichet)</p>
SAGE Croult-Engien-Vieille mer	<p>Participation au Copil « étude zone humide » (05/04)</p>
SAGE Marne-Confluence	<p>Échanges d'informations par emails</p>
Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis	<p>COFIL Natura 2000, le 21/05. L'ANCA a présenté le Bois Saint-Martin.</p> <p>Courriels sur les hirondelles de rivage du canal de l'Ourcq, en juillet, menacées par les activités estivales au parc de la Bergère. Demande de déplacement de l'amarrage des péniches.</p> <p>Aménagement du parc de la Fosse Maussoin (Clichy-sous-Bois) : réunion publique du 3/07, demande de documents, et réunion technique avec les services du CD93 le 6/11</p>
EPT Est Ensemble (Romainville, Noisy-le-Sec, les Lilas, Pantin, Bondy, Bobigny, Bagnolet, le Pré Saint-Gervais, Montreuil)	<p>Élaboration du PLUi : réunions publiques 23/03, 11/04, et réunions techniques avec les services 13/03, 17/04</p> <p>Projet de parc des Hauteurs, visite de Terrain le 22/08</p> <p>Rencontre avec le service de l'Environnement et de l'Écologie urbaine, le 27/12</p>
EPT Grand Paris Grand Est (Clichy-sous-Bois, Coubron, Gagny, les Pavillons-sous-Bois, le Raincy, Livry-Gargan, Montfermeil, Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Rosny-sous-Bois, Vaujours, Villemomble)	<p>Chantier du parc du Plateau d'Avron, visite de terrain le 20/11</p> <p>Élaboration du PLUi : nous avons demandé à être associés à cette élaboration en tant qu'association agréée, par courrier recommandé AR du 25/10/2018 et du 2/01/2019. Demande de transmission des couches SIG des zonages des PLU communaux. Aucune réponse à ce jour pour ces 3 demandes.</p> <p>L'ANCA a demandé à être associée à l'élaboration du nouveau projet d'aménagement de l'ex emprise A103 à Neuilly-sur-Marne. De nouvelles études</p>

	vont être lancées.
Syndicat mixte d'étude et de gestion de la Corniche des Forts	Réunions organisées en Mairie de Romainville, les 19/06, 29/10
Ville de Neuilly-Plaisance	Le 11/05, Fête de la Nature au parc des Coteaux d'Avron 25/10, rencontre avec le service des Espaces Verts sur la cogestion des APPB et du verger Courrier au maire en décembre : demande de réparation des barrières et des escaliers en rondins du Biotopie des Mares
Ville de Noisy-le-Sec	Projets sur le stade Huvier à Noisy-le-Sec Le stade Huvier, classé ZNIEFF, est un habitat terrestre du crapaud calamite, espèce protégée qui se reproduit dans les mares du fort de Noisy. Aménagement du boulo-drome : réunion avec les services de la ville le 30/01 Projet de mise en gestion différenciée du stade Huvier ; visite de terrain avec les services de la ville le 20/03 Projet de comblement avec les déblais de la ligne 11 du métro : réunion avec la ville et la DRIEE le 17/06 Fête de la Nature le 25/05. Découverte des pollinisateurs sauvages, en présence des élus et du maire 8/05 : réunion publique sur le devenir de la friche du Moulin Fondu . Le maire a annoncé que le site est réservé pour un espace vert, ce qui n'apparaît pas dans le projet de PLUi !
Ville de Montfermeil	Projet de comblement de la ZNIEFF de Montfermeil Réunion en mairie le 22/10, puis 27/11 visite de chantier
Nature & Découvertes	Animations sur les chauves-souris dans les magasins de Rosny 2 à Rosny-sous-Bois (27/02 et 19/08) et des Arcades à Noisy-le-Grand (13/02 et 13/08)
COGEDIM	Présentation du projet sur Ville-Evrard ouest (10/07)
RTE (Réseau de transport d'électricité)	Réunion sur la gestion sous les lignes à haute tension du Montguichet (26/06)
Ministère des Armées	Rencontres sur la gestion du Fort de Noisy, 13/11 Rencontres sur les mesures compensatoires de l'extension du fort, le 23/04
CDAC (Commission Départementale d'Aménagement Commercial)	Projet d'extension du centre commercial Rosny 2 ; avec Environnement 93 le 13/03
SOLIDEO (Société de livraison des ouvrages olympiques)	Rencontre avec la Solidéo, Urbaneco et Environnement93, sur la mesure dérogatoire de déplacement des crapauds calamites du Terrain des Essences à Dugny, le 6/03
SAFER idf	Echanges téléphoniques et électroniques sur un projet de convention pour que l'ANCA assure la gestion de la partie chelloise de la ZNIEFF n° 1100466 « <i>Pelouses du Moulin de Montfermeil</i> ». Non abouti Demande de transmission de document sur une ORE. Réponse négative
ECT	Le 9/01, réunion sur le projet d'accueil des terres du tunnelier de la ligne 16 au Sempin Sempin : visite du chantier de comblement le 27/11 Le 4/12, visite guidée de la plateforme de dépollution des terres à la Courneuve, dans le cadre de l'enquête publique sur le projet d'extension de la capacité du site. L'absence d'avis de l'ANCA lors de l'enquête publique vaut avis favorable
Grand Aménagement Paris	Le 9/10, réunion sur le projet de réminiscence du ru St Baudile, dans le cadre de l'aménagement de Maison-Blanche, Neuilly-sur-Marne

SNCF Réseau	L'ANCA a assuré un rôle de conseil (AMO) auprès de la SNCF Réseau dans le cadre du projet d'élargissement des voies du RER E dans le Bois Saint-Martin. Inventaires complémentaires ; évaluation de la pertinence des études du BET Biotope ; recherche de mesures compensatoires Visites sur site avec la SNCF le 28/02 ; visite sur site avec le CSRPN le 4/07/2019
CAUE 93 (Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement)	Balade trame verte sur le territoire de Neuilly-sur-Marne (parc du Croissant vert et ancienne emprise A103), le 9 juillet Le projet d'aménagement sur l'ex emprise A103 relève maintenant de la compétence de l'EPT
Comité du tourisme 93	Courriels et envoi de l'étude sur les hirondelles de rivage du canal de l'Ourcq, en juillet. Demande de déplacement des navettes estivales amarrées au droit des nids.
Ville d'Emerainville (77)	Rencontre avec les services au sujet des mesures compensatoires de la ligne E du RER Courrier le 16/05. Rencontre avec le maire le 8/07, en présence de Philippe Roy (association RENARD)

VI. Enquêtes publiques

Nos avis peuvent être consultés sur le site internet de l'association <http://www.anca-association.org/>

Réponse à l'enquête publique sur l'aménagement du site de la Plaine du Sempin

L'enquête publique sur l'aménagement en parc paysager du site de la Plaine du Sempin situé sur les communes de Chelles (77) et de Montfermeil (93) s'est déroulée du 18 février au 21 mars 2019. L'ANCA a émis un avis défavorable.

Avis sur le **PLUI d'Est Ensemble** arrêté le 28 mai 2019

Nous avons donné un avis défavorable.

Contribution à l'enquête publique sur le **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Croult-Enghien-Vieille Mer** qui s'est déroulée du 16 septembre-18 octobre 2019. Nos remarques ont été prises en compte.

Participation à l'enquête publique sur le PLUi d'Est Ensemble.

L'ANCA a participé à l'enquête publique sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal d'Est Ensemble qui s'est déroulée du 7 octobre au 7 novembre 2019.

Rencontre avec la commission d'enquête le 7/11

Ce PLUi est simplement le recellement des PLU communaux. Il y a de grandes disparités d'une ville à l'autre. Malgré des annonces de verdissement, il valide l'étalement urbain aux dépens des espaces naturels (-50 ha). Notre avis est défavorable.

L'enquête publique électronique sur la création de la zone d'aménagement concerté (ZAC) **Sevrans Terre d'avenir** s'est déroulée du 6 novembre au 7 décembre. Le projet annonce la création d'une vague de surf (!) sur des terres agricoles. L'ANCA a donné un avis défavorable.

VII. Recours, actions en justice

- 11/06/2019 : annulation PLU de Gagny suite au recours contentieux porté par ENDEMA93 et l'ANCA.

- Un recours gracieux contre un permis de construire à Gournay-sur-Marne a été déposé le 26/12/2019. Ce PC induit le comblement d'une belle mare.

Le rapport moral et rapport d'activités sont votés à l'unanimité des présents et représentés.



VIII. Rapport financier

Pour assurer la création d'un poste de chargée de mission et le maintenir sur la durée prévue nous avons enregistré une provision qui est entièrement reprise cette année pour 6.500 euros.

Malgré cela notre exercice enregistre exceptionnellement un déficit de 4.323 euros.

En effet certaines subventions attendues n'ont pas été versées, d'autres sont espérées en report pour 2020. Il en est ainsi notamment pour la subvention Solidéo affectée à l'étude des crapauds calamites du Terrain des Essences (parc Georges Valbon, la Courneuve) pour 4000 euros.

Les principales variations des dépenses concernent : les frais de personnel + 2340 euros avec l'arrivée d'un apprenti, Etudes et inventaires + 1920 euros et l'achat de matériel d'étude + 1375 euros.

Nous avons acquis par ailleurs un transporteur sur chenilles grâce au mécénat Placoplatre pour 3.360 euros.

Concernant les services civiques, leur coût est compensé par le versement par l'Etat d'une indemnité correspondante.

Le rapport financier est voté à l'unanimité des présents et représentés

Les comptes approuvés figurent en annexe de ce document.

IX. Projets

Les grandes lignes des projets pour 2020 sont présentées

Inventaires, suivis, classements :

- Mise à jour de la ZNIEFF du Massif de l'Aulnoye
- Classement du bois de la Malnoue en APB
- Étude des habitats terrestres des crapauds calamites du Fort de Noisy
- Suivi des hirondelles de rivage du canal de l'Ourcq
- Suivi de la population de tritons crêtés (Biotope des Mares & Croissant vert)
- Suivi des crapauds communs du Sempin

Dossiers prévus en 2020

- **Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) d'Est Ensemble.** L'approbation est prévue le 4/02/2020. Nous devons examiner la version approuvée et vérifier que nos remarques ont été prises en compte. Nous aurons 2 mois pour former **un recours** le cas échéant...

- **Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Grand Paris Grand Est** est en cours d'élaboration. Nous avons demandé 2 fois à être consultés ainsi que le permet notre agrément. Pour l'instant, pas de réponse. L'ANCA a entrepris un travail de terrain pour la reconnaissance et la validation des trames vertes locales dans les documents d'urbanisme. Nous avons également entrepris des monographies communales (Gournay) avec des inventaires précis de l'état initial de l'environnement qui devront figurer dans le rapport de présentation du PLUi

- suivi des projets d'aménagement en **zone inondable à Gournay/Marne**
- suivi du projet de création de **ZAC à Sevrans-Montceleux**
- suivi de l'aménagement du parc du **Plateau d'Avron à Rosny-sous-Bois**
- suivi du chantier du **Sempin (Chelles-Montfermeil)**
- suivi des chantiers des **lignes 15 et 16 du Grand Paris Express et de leurs mesures compensatoires**

Activités 2020



Nos moutons feront l'objet de tous nos soins et nécessitent l'implication des membres de l'association autour de Valérie et d'Hervé

La vigne et le verger mobilisent les bonnes volontés tous les mercredis au parc des Coteaux d'Avron à Neuilly-Plaisance

Ceux qui s'intéressent à l'apiculture peuvent nous contacter pour les activités du rucher

Chantiers nature 2020

La réouverture de prairies marneuses embroussaillées du Biotopie des Mares et du Biotopie des Alisiers se poursuivra en 2020

Budget 2020

Le budget prévisionnel reprend pour l'essentiel les principaux postes des comptes de l'exercice, auxquels s'ajoutent les subventions 2019 en report de paiement. Etabli avec prudence, il permet de maintenir les frais de personnel à leurs niveaux actuels, mais sans grandes marges de manœuvre.

Le budget prévisionnel est présenté en annexe

X. Autorisation d'ester en justice

L'autorisation d'ester en justice a été soumise au vote des adhérents, qui l'ont autorisée à l'unanimité des présents ou représentés.

L'assemblée générale autorise la présidente à ester en justice. Les dossiers de recours doivent être préalablement débattus au sein du conseil d'administration

XI. Renouvellement du Conseil d'Administration

Conformément aux statuts de l'ANCA, 2 administrateurs arrivaient au bout de leur mandat de 3 ans, Muriel Damblin et Philippe Malthet

Philippe Malthet n'a pas souhaité se représenter

Muriel Damblin a été élue pour un nouveau mandat de 3 ans, avec 46 votes sur 46.

Pour l'année 2020, le conseil d'administration compte 7 membres :

Erika Blazquez-Pachon

Vincent Blazquez-Pachon

Yvette Cichon

Muriel Damblin

Hervé Monnet

Philippe Pringard

Sylvie van den Brink

L'élection du bureau se déroulera au cours du Conseil d'Administration prévu immédiatement après l'assemblée générale.



ANNEXE 1 : comptes approuvés lors de l'assemblée générale du 1^{er} février 2020

ANCA		Exercice 2019	
association loi 1901			
Fonctionnement général		solde	2 137
Frais généraux	28 026	Ressources propres	10 263
Assurances association	342	Cotisations adhésion & dons	1 551
Assurance camion	472	Produits financiers	19
Entretien camion & fournitures	516	Subvention Service Civique	2 193
Affranchissements & Télécom	553	Autres produits (Reprise provision)	6 500
Adhésion autres associations	220		
Documentation, catalogue, publications	50		
Formation, séminaires	780	Subventions	19 900
Petit matériel & autres Fournitures	47	Subvention DRIEE Particip. débat public	6 000
Frais de tenue de compte	131	Subvention DRIEE Etude crapauds	3 000
Service Civique	2 025	Subvention DRIEE Znieff	5 000
Frais de personnel	22 565	Subvention CD 93	2 500
Mission réception transport	247	Mécénat	3 400
Amortissement matériel de bureau	78		
		Valorisation du bénévolat associatif	65 000
Bénévolat associatif	65 000		
Activités sur sites		solde	-6 460
6.6 Dépenses	10 888	7.6 Recettes	4 428
Animations	105	Vente de miel et parutions	1 028
Rucher	354	Subvention Neuilly Plaisance affectée	3 400
Verger	640		
Vignoble	848		
Moutons	353		
Etudes & inventaires	3 780		
Gestion nature, entretien équipement	1 857		
amortissement matériel espaces verts	2 951		
total dépenses	38 914	total recettes	34 591
Deficit exercice	-4 323		
Signature du trésorier		Signature de la présidente	

ANNEXE 2 : budget prévisionnel 2020

ANCA <i>association loi 1901</i>		Prévisionnel 2020	
Fonctionnement général		solde	8 470
Frais généraux	27 950	Ressources propres	5 020
Assurances association	350	Cotisations adhésion & dons	1 500
Assurance camion	480	Produits financiers	20
Entretien camion & fournitures	520	Subvention Service Civique	2 000
Affranchissements & Télécom	600	Arrondi caisse Nat & Deccouverte 2019	1 500
Adhésion autres associations	220		
Documentation, catalogue, publications	600	Subventions	26 400
Formation, séminaires	200	Subvention DRIEE Particip. débat public	6 000
Petit matériel & autres Fournitures	150	Subvention DRIEE Etude crapauds	1 500
Frais de tenue de compte	130	Subvention DRIEE Znieff	5 000
Service Civique	2 000	Subvention CD 93	2 500
Frais de personnel	22 400	SNCF Classement APB Malnoue	3 000
Mission réception transport	300	Subvention Montfermeil	1 500
		Solideo (2019)	4 000
		SNCF (2019)	2 900
Bénévolat associatif	65 000	Valorisation du bénévolat associatif	65 000
Activités sur sites		solde	-2 900
6.6 Dépenses	7 900	7.6 Recettes	5 000
Animations	200	Vente de miel et parutions	1 600
Rucher	500	Subvention Neuilly Plaisance affectée	3 400
Verger	800		
Vignoble	800		
Moutons	400		
Etudes & inventaires	3 200		
Gestion nature, entretien équipement	2 000		
amortissement matériel espaces verts	2 250		
total dépenses	35 850	total recettes	36 420
excédent exercice	570		